

objet essentiel? Comment voudrait-on qu'elles dirigeassent cette multitude d'agens et de moyens dont on vient de montrer la nécessité? Il est clair que les subrécargues ou les commissionnaires, incapables de vues générales, demanderaient tous en même temps la même espèce de marchandises, parce qu'ils croiraient qu'il y aurait plus à gagner. Ils en feraient par conséquent monter le prix dans l'Inde; ils le feraient baisser en Europe, et causeraient tout à la fois un dommage inévitable à leurs commettans et à l'état.

Toutes ces considérations n'échapperaient certainement point aux armateurs et aux capitalistes qu'on solliciterait d'entrer dans ces sociétés. La crainte de se trouver en concurrence avec d'autres sociétés, soit dans les achats, soit dans les ventes, soit dans la composition des assortimens, ralentirait leur activité. Bientôt le nombre des sociétés diminuerait, et le commerce, au lieu de s'étendre, se renfermerait tous les jours dans un cercle plus étroit, et finirait peut-être par s'anéantir.

Ces sociétés particulières seraient donc intéressées, comme nous l'avons dit, à se réunir, parce qu'alors tous leurs agens, soit à la côte de Coromandel, soit à la côte du Malabar, soit dans le Bengale, liés et dirigés par un système suivi, travailleraient de concert, dans les différens comptoirs, à assortir les cargaisons qui devraient être expédiées du comptoir principal, tandis que par

des rapports et une relation intimes, toutes ces cargaisons formées sur un plan uniforme, concourraient à produire un assortiment complet, mesuré sur les ordres et les instructions qui auraient été envoyés d'Europe.

Mais on espérerait vainement qu'une pareille réunion pût s'opérer sans le concours du gouvernement. Il y a des cas où les hommes ont besoin d'être excités, et c'est principalement, comme dans celui-ci, lorsqu'ils ont à craindre qu'on ne leur refuse une protection qui leur est nécessaire, ou qu'on n'accorde à d'autres des faveurs qui pourraient leur nuire. Le gouvernement, de son côté, ne serait pas moins intéressé à favoriser cette association, puisqu'il est constant que c'est le moyen le plus sûr, et peut-être l'unique, de se procurer au meilleur marché possible les marchandises de l'Inde nécessaires à la consommation intérieure de l'état et à l'exportation qui s'en fait au-dehors. Cette vérité deviendra plus sensible par un exemple très-simple.

Supposons un négociant qui expédie un vaisseau aux Indes avec des fonds considérables. Ira-t-il charger plusieurs commissionnaires, dans le même lieu, d'acheter les marchandises dont il a besoin? Non, sans doute, parce qu'il sentira qu'en exécutant fort secrètement ses ordres chacun de leur côté, ils se nuiraient les uns aux autres, et feraient monter nécessairement le prix des marchandises demandées, en sorte qu'il en

aurait une moindre quantité avec la même somme d'argent, que s'il n'eût employé qu'un seul commissionnaire. L'application n'est pas difficile à faire : c'est l'état qui est le négociant, et c'est la compagnie qui est le commissionnaire.

Nous avons prouvé jusqu'à présent que, dans le commerce des Indes, la nature des choses exigeait que les citoyens d'un état fussent réunis en compagnie, et pour leur intérêt propre et pour celui de l'état même; mais nous n'avons encore rien trouvé d'où l'on pût induire que cette compagnie dût être exclusive. Nous croyons apercevoir, au contraire, que l'exclusif dont les compagnies européennes ont toujours été armées tient à des causes particulières qui ne sont point de l'essence de ce commerce.

Lorsque les différentes nations de l'Europe imaginèrent successivement qu'il était de leur intérêt de prendre part au commerce des Indes, que les particuliers ne faisaient pas, quoiqu'il leur fût ouvert depuis long-temps, il fallut bien former des compagnies, et leur donner des encouragemens proportionnés à la difficulté de l'entreprise. On leur avança des fonds, on les décora de tous les attributs de la puissance souveraine, on leur permit d'envoyer des ambassadeurs, on leur donna le droit de faire la paix et la guerre, et, malheureusement pour elles et pour l'humanité, elles n'ont que trop usé de ce droit funeste. On sentit en même temps qu'il était nécessaire de

leur assurer les moyens de s'indemniser des dépenses d'établissement, qui devaient être très-considérables. De là les privilèges exclusifs, dont la durée fut d'abord fixée à un certain nombre d'années, et qui se sont ensuite perpétués par des circonstances que nous allons développer.

Les prérogatives brillantes que l'on avait accordées aux compagnies étaient, à le bien prendre, autant de charges imposées au commerce. Le droit d'avoir des forteresses emportait la nécessité de les construire et de les défendre. Le droit d'avoir des troupes emportait l'obligation de les recruter et de les payer. Il en était de même de la permission d'envoyer des ambassadeurs, et de faire des traités avec les princes du pays. Tout cela entraînait après soi des dépenses de pure représentation, bien propres à arrêter les progrès du commerce, et à faire tourner la tête aux gens que les compagnies envoyaient aux Indes pour y être leurs facteurs, et qui en arrivant se croyaient des souverains, et agissaient en conséquence.

Cependant les gouvernemens trouvaient fort commode d'avoir en Asie des espèces de colonies qui, en apparence, ne leur coûtaient rien; et comme, en laissant toutes les dépenses à la charge des compagnies, il était juste de leur assurer tous les profits, les privilèges ont été maintenus. Mais si, au lieu de s'arrêter à cette prétendue économie du moment, on eût porté ses

regards vers l'avenir, et qu'on eût lié tous les événemens que la révolution d'un certain nombre d'années amène naturellement dans son cours, on aurait vu que les dépenses de souveraineté, dont il est impossible de déterminer la mesure, parce qu'elles sont subordonnées à une infinité de circonstances politiques, absorberaient, plus tôt ou plus tard, et les bénéfices et les capitaux du commerce; qu'il faudrait alors que le trésor public s'épuisât pour venir au secours de la compagnie privilégiée, et que ces faveurs tardives, qui n'apporteraient de remède qu'au mal déjà fait, sans en détruire la cause, laisseraient à perpétuité les compagnies de commerce dans la médiocrité et dans la langueur.

Mais pourquoi les gouvernemens ne reviendraient-ils pas enfin de cette erreur? Pourquoi ne reprendraient-ils pas une charge qui leur appartient, et dont le poids, après avoir accablé les compagnies, finit toujours par retomber tout entier sur eux? Alors la nécessité de l'exclusif s'évanouirait. Les compagnies existantes, que des relations anciennes et un crédit établi rendent précieuses, seraient soigneusement conservées. L'apparence du monopole s'éloignerait d'elles à jamais, et la liberté leur offrirait peut-être des objets nouveaux, que les charges attachées au privilège ne leur auraient pas permis d'embrasser. D'un autre côté, le champ du commerce, ouvert à tous les citoyens, se fertiliserait sous leurs

mains. On les verrait tenter de nouvelles découvertes, former des entreprises nouvelles. Le commerce d'Inde en Inde, sûr de trouver un débouché en Europe, s'étendrait encore et prendrait plus d'activité. Les compagnies, attentives à toutes ces opérations, mesureraient leurs envois et leurs retours sur les progrès du commerce particulier; et cette concurrence, dont personne ne serait la victime, tournerait au profit des différens états.

Ce système nous semble propre à concilier tous les intérêts, tous les principes. Il ne nous paraît susceptible d'aucune objection raisonnable, soit de la part des défenseurs du privilège exclusif, soit de la part des défenseurs de la liberté.

Les premiers diraient-ils que les compagnies sans privilège exclusif n'auraient qu'une existence précaire, et seraient bientôt ruinées par les particuliers?

Vous étiez donc de mauvaise foi, leur répondrais-je, lorsque vous souteniez que le commerce particulier ne pouvait pas réussir? Car, s'il parvient à ruiner celui des compagnies, comme vous le prétendez aujourd'hui, ce ne peut être qu'en s'emparant malgré elles, par la supériorité de ses moyens et par l'ascendant de la liberté, de toutes les branches dont elles sont en possession. D'ailleurs qu'est-ce qui constitue réellement vos compagnies? Ce sont leurs fonds, leurs vais-

seaux, leurs comptoirs, et non pas leur privilège exclusif. Qu'est-ce qui les a toujours ruinées ? Ce sont les dépenses excessives, les abus de tout genre, les entreprises folles, en un mot, la mauvaise administration, bien plus destructive que la concurrence. Mais si la distribution de leurs moyens et de leurs forces est faite avec sagesse et économie, si l'esprit de propriété dirige leurs opérations, je ne vois point d'obstacle qu'elles ne puissent vaincre, point de succès qu'elles ne puissent espérer.

Ces succès feraient-ils ombrage aux défenseurs de la liberté ? Diraient-ils à leur tour que ces compagnies riches et puissantes épouvanteraient les particuliers, et détruiraient en partie cette liberté générale et absolue si nécessaire au commerce ?

Cette objection ne nous surprendrait pas de leur part ; car ce sont presque toujours des mots qui conduisent les hommes, et qui dirigent leurs démarches et leurs opinions. Je n'excepte pas de cette erreur le plus grand nombre des écrivains économiques. Liberté de commerce, liberté civile : nous adorons avec eux ces deux divinités tutélaires du genre humain ; mais, sans nous laisser séduire par des mots, nous nous attachons à l'idée qu'ils représentent. Que demandez-vous ? dirais-je à ces respectables enthousiastes de la liberté. Que les lois abolissent jusqu'au nom de ces anciennes compagnies, afin que chaque ci-

toyen puisse se livrer sans crainte à ce commerce, et qu'ils aient tous également les mêmes moyens de se procurer des jouissances, les mêmes ressources pour parvenir à la fortune ? Mais si de pareilles lois, avec tout cet appareil de liberté, ne sont dans le fait que des lois très-exclusives, leur langage trompeur vous les fera-t-il adopter ? Lorsque l'état permet à tous ses membres de faire des entreprises qui demandent de grandes avances, et dont, par conséquent, les moyens sont entre les mains d'un très-petit nombre de citoyens, je demande ce que la multitude gagne à cet arrangement ? Il semble qu'on veuille se jouer de sa crédulité en lui permettant de faire des choses qu'il lui est impossible de faire. Anéantissez les compagnies en totalité, le commerce de l'Inde ne se fera point, ou ne se fera que par un petit nombre de négocians accrédités.

Je vais plus loin ; et en faisant abstraction des privilèges exclusifs, je poserai en fait que les compagnies des Indes, par la manière dont elles sont constituées, ont associé à leur commerce une infinité de gens qui, sans cela, n'y auraient jamais eu de part. Voyez le nombre des actionnaires de tout état, de tout âge, qui participent aux bénéfices de ce commerce ; et vous conviendrez qu'il eût été bien plus resserré dans la supposition contraire ; que l'existence des compagnies n'a fait que l'étendre en paraissant le borner, et que la modicité du prix des actions doit rendre très-

précieuse au peuple la conservation d'un établissement qui lui ouvre une carrière que la liberté lui aurait fermée.

Dans la vérité, nous croyons que les compagnies et les particuliers réussiraient également, sans que les succès des uns pussent nuire aux succès des autres, ou leur donner de la jalousie. Les compagnies continueraient à exploiter des objets qui, exigeant, par leur nature et leur étendue, de grands moyens et de l'unité, ne peuvent être embrassés que par une association puissante. Les particuliers, au contraire, s'adonneraient à des objets qui sont à peine aperçus par une grande compagnie, et qui, avec le secours de l'économie, et par la réunion d'un grand nombre de petits moyens, deviendraient pour eux une source de richesses.

C'est aux hommes d'état, appelés par leurs talens au maniement des affaires publiques, à prononcer sur les idées d'un citoyen obscur que son inexpérience peut avoir égaré. La politique ne saurait s'appliquer assez tôt ni trop profondément à régler un commerce qui intéresse si essentiellement le sort des nations, et qui vraisemblablement l'intéressera toujours.

Pour que les liaisons de l'Europe avec les Indes discontinuassent, il faudrait que le luxe, qui a fait dans nos régions des progrès si rapides, jeté de si profondes racines, fût également proscrit dans tous les états. Il faudrait que la mollesse ne nous

surchargeât plus de mille besoins factices, inconnus à nos ancêtres. Il faudrait que la rivalité du commerce cessât d'agiter, de diviser les nations avides de richesses. Il faudrait des révolutions dans les mœurs, dans les usages, dans les opinions, qui n'arriveront jamais. Il faudrait rentrer dans les bornes d'une nature simple, dont nous paraissions sortis pour toujours.

Telles sont les dernières réflexions que nous dicteront les relations de l'Europe avec l'Asie. Il est temps de s'occuper de l'Amérique.